

L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec

le Fonds européen de développement régional

























d'aménagement et de développement



STRATEGIE LOCALE DE **GESTION DE LA BANDE** COTIERE DE CAPBRETON, **LABENNE ET SOORTS-HOSSEGOR**

Programme d'actions et de prévention de l'érosion **JOURNÉE LITTORAL**

ONDRES, le 17 mai 2024

ORDRE DU JOUR

- 1. Une histoire d'érosion
- 2. Première stratégie locale, 2017-2022
- 3. Deuxième stratégie locale, 2023-2027



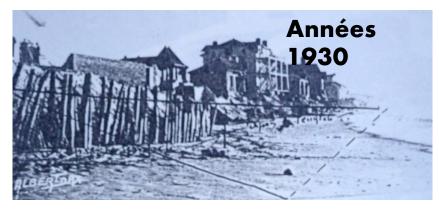








Dégâts sur les éléments en béton armé du front de mer suite à la tempête de 1952.



Dégâts et érosion du front de mer suite aux tempêtes hivernales du début des années 1930.



Dommages observés sur l'Estacade et au sud du Préventorium suite aux tempêtes de l'hiver 1978-1979.



Un des secteurs emblématiques exposés à la problématique d'érosion côtière est la plage de Santocha.

Depuis les années 1960, le trait de côte a reculé de 150 m, soit un recul moyen





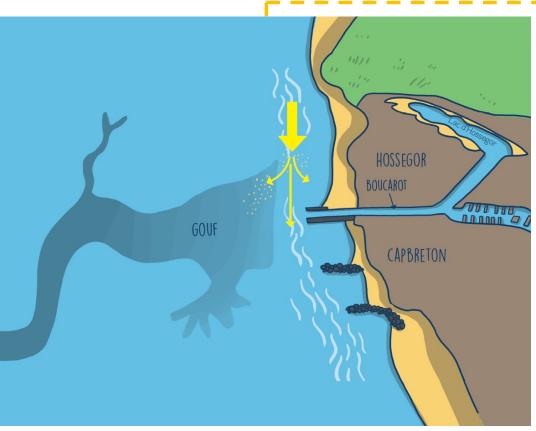










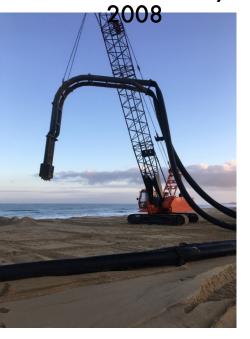




Transfert de sable par camions des années 1980 à 2007



Transfert hydraulique à partir de







2007







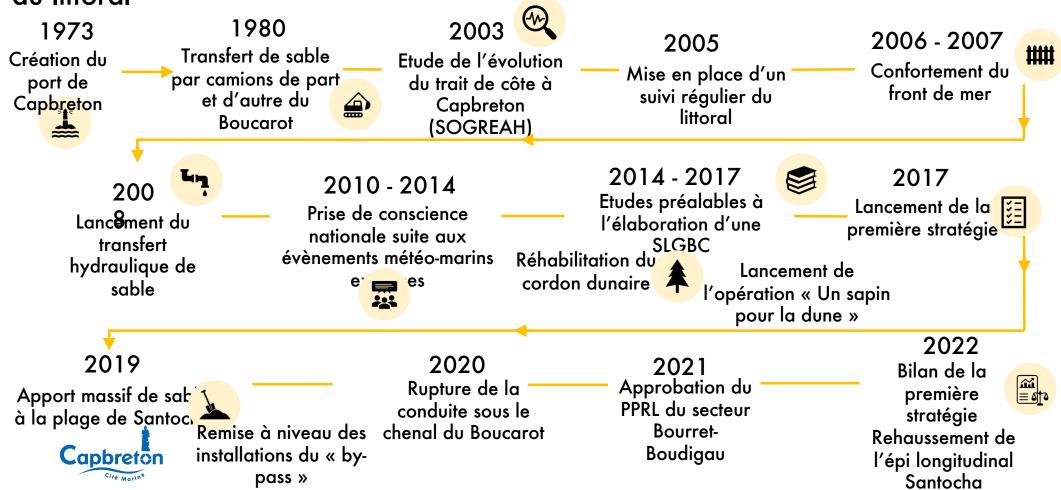


2.

PREMIÈRE STRATÉGIE LOCALE, 2017-2022



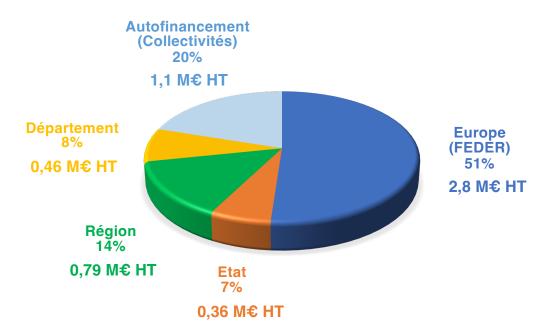
Une volonté permanente d'actions depuis les années 80 pour la préservation du littoral





Stratégie littorale portée en lien avec la Communauté de communes MACS, avec un programme d'actions structuré selon 8 axes d'actions une enveloppe budgétaire de 5,6 M€ HT

Sources de financement de la stratégie

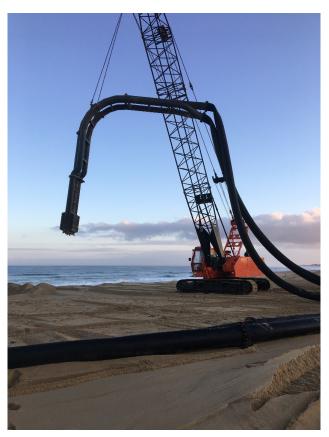


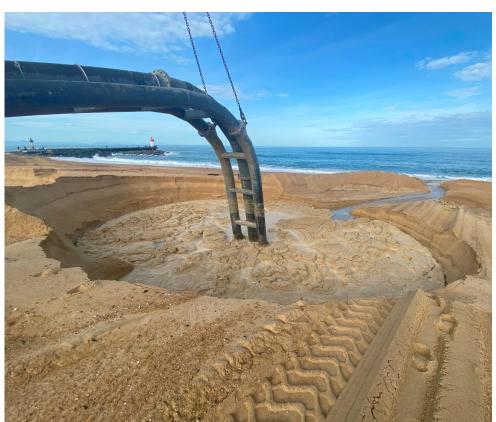


Transfert hydraulique de sédiments





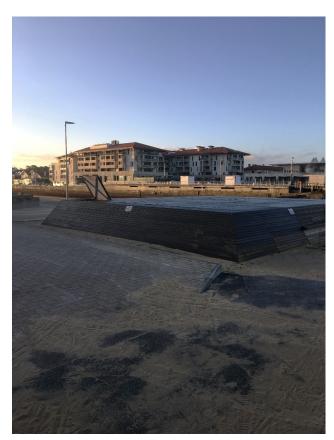




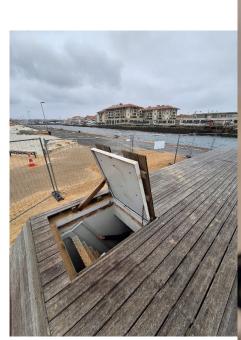






















Transfert hydraulique de sédiments

Quelques chiffres clés :

20 à 30 jours de fonctionnement, de début avril à fin mai

Une moyenne de 30 000 m³ de sédiments transférés chaque année

Sur la période de réalisation de la première stratégie locale, soit 6 ans :

Plage Centrale: + 10 000 m³/an

Plage du Prévent : + 9 000 m³/an

Volume total $_{2017-2022} = + 180 000$

Plage de Santocha : + 11 000 m³/an

 m^3



Transfert hydraulique de sédiments

Apport massif de sable à la plage de Santocha (hors stratégie) : 90 000 m³ et 18 000 m³ suite aux opérations de dragage du lac marin de Soorts-Hossegor et du chenal du Boucarot entre

2019 et 2020.







Création d'un merlon sableux en pied de dune à la plage de

_ .

- Opérations de gestion du cordon dunaire
- 1) Travaux de stabilisation de la dune (couvertures de branchages, plantation d'oyats)
- 2) Travaux de protection contre le piétinement (clôtures de guidage, passage piéton)
- 3) Travaux de signalétique (panneaux d'information et pédagogiques)







Opération écocitoyenne « Un sapin pour la dune

Démarche initiée en 2016 par la Ville de Capbreton avec la création du collectif « Les Citoyens de la Dune »

Opération en deux étapes :

- Collecte et acheminement des sapins grâce aux partenaires locaux
- Dépôt des sapins sur le cordon dunaire





de 450 sapins récoltés en 2016 à plus de 3 200 sapins en 2023, soit 13 700 sapins

déposés sur la dune

























Huitième édition du chantier citoyen « Un sapin pour la dune » en janvier 2024





• Evolution du cordon dunaire après l'apport de sapins de Noël

Janvier 2017

Janvier 2018

Janvier 2022









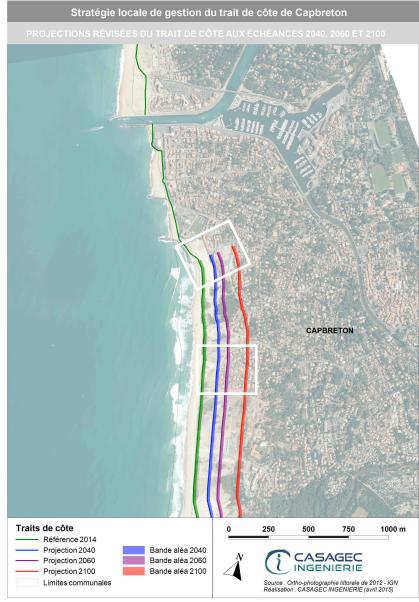
Carte d'aléa recul du trait de côte

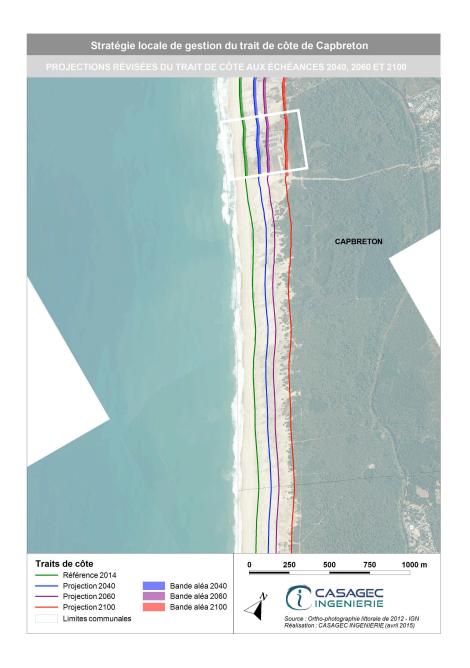
Prise en compte de l'érosion côtière dans les documents d'urbanisme

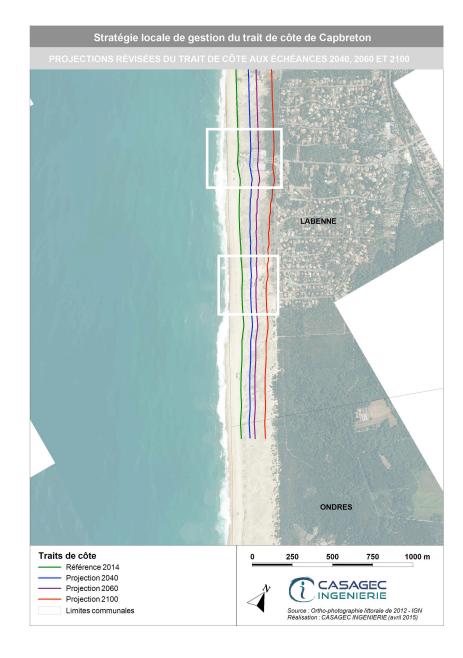
Plan de Prévention des Risques Littoraux, PPRL (DDTM40, juillet 2021)

Carte réglementaire

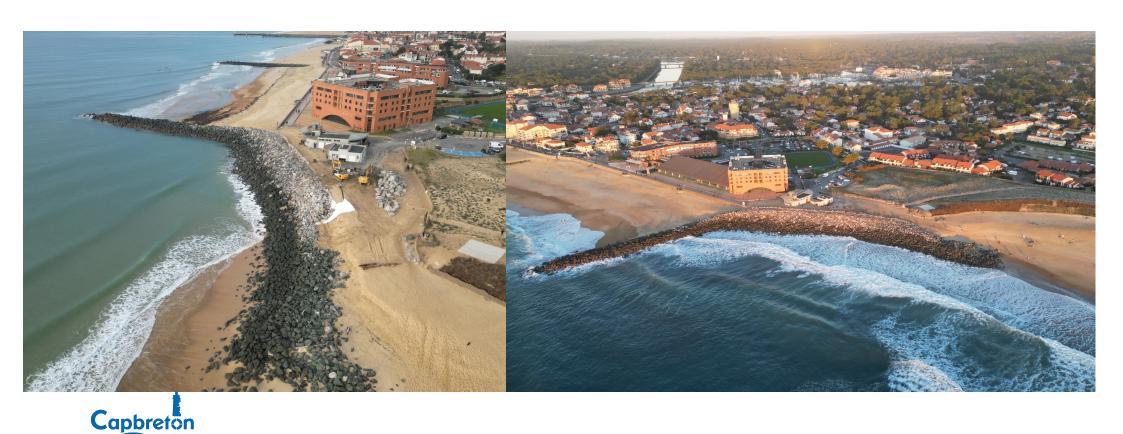


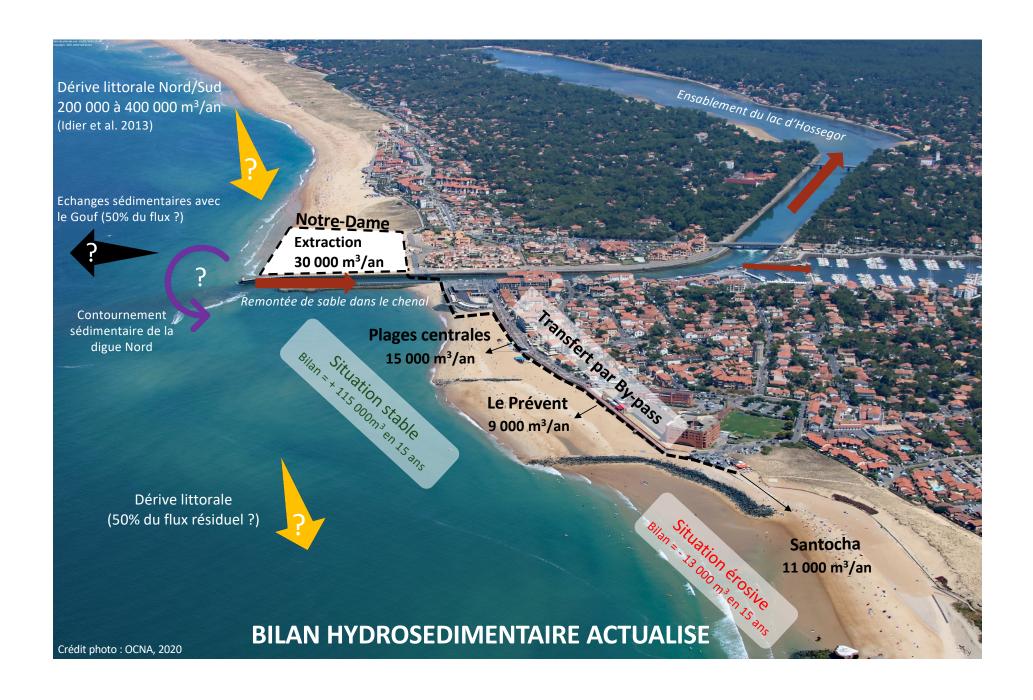






 Entretien des ouvrages de protection : rehaussement de l'épi longitudinal de Santocha





3. DELIVIÈME STRATÉCIE LOCA

DEUXIÈME STRATÉGIE LOCALE, 2023-2027



Eléments structurants :

- 1. Stratégie dans la continuité du précédent plan d'actions, basée sur la lutte active souple via le by-pass,
- 2. Stratégie à l'échelle hydrosédimentaire sur les communes de Soorts-Hossegor, Capbreton et Labenne, soit 11,5 km de linéaire côtier,
- 3. Commune de Capbreton, cheffe de file de la deuxième stratégie,
- 4. Groupement de commandes intercommunal pour le suivi du littoral,
- 5. Convention de partenariat entre maîtrises d'ouvrage (nature des actions et financements)



Quels enjeux à Soorts-Hossegor ?

Son littoral et ses dunes

- Littoral attractif : accès aux plages et à la baignade, concessions de plage, activités nautiques
- Route d'arrière-dune régulièrement ensablée
- Ouvrages du front de mer (perrés, épis)







Quels enjeux à Soorts-Hossegor ?

Son lac marin

- Patrimoine naturel paysager et culturel
- Nombreux usages (balnéaires et professionnels)
- Intérêt environnemental fort au vu de sa biodiversité (avifaune, zostères)











Quels enjeux à Capbreton ?

- Littoral attractif: accès aux plages et à la baignade, activités nautiques
- Enceinte portuaire : maintien des côtes de navigabilité, sécurité de la navigation et pérennité des usages liés au port
- Ouvrages du front de mer classés en système d'endiguement : niveaux de sable à préserver en pied

d'ouvrage









Quels enjeux à Capbreton ?

Proximité d'enjeux avec le littoral :

- Quartier Beausoleil secteur de Santocha
- Quartier des dunes secteur de la Piste
- Station d'épuration de Capbreton secteur de la Pointe









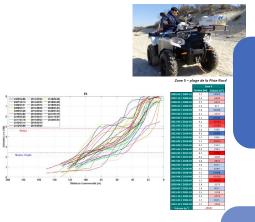
Quels enjeux à Labenne ?

Littoral essentiellement naturel sauf au droit de :

- Chapelle Sainte-Thérèse : patrimoine culturel
- Centre héliomarin : propriété du Conservatoire du Littoral
- Plage centrale: poste MNS, commerces de plage, parking et aménagements urbains
- Centre de vacances D. Casanova : bâtiment le plus à l'ouest à 25-30 m de la crête du front dunaire







2 – Suivi du littoral

4- Prise en

compte de

l'érosion dans

l'urbanisme



Connaissance instrumentatio



3 - Alerte et gestion de crise





Programme d'actions

2023-2027 6- Protection

du cordon dunaire et opérations de remobilisation sédimentaire

5 - Réduction de la vulnérabilité de biens menacés



ouvrages de protection



7- Gestion des





Montant global :13,6 M€

Deux phasages financiers

2023-2024 (2 ans)

2025-2027 (3 ans)

Montants prévisionnels par axe :

Axe 1 : 475 000 €

Axe 2 : 153 500 €

Axe 3 : 8 000 €

Axe 4 : 20 000 €

Axe 5 : 427 000 €

Axe 6:7,1 M€

Axe 7 : 5,1 M€

Axe 8 : 300 000 €

Répartition par aides

ELIQUÉ(PEDER): 5,3 ME

Etat (FNADT, AFITF, Fonds vert): 1,2 M€

Région Nouvelle-Aquitaine : 2 M€

Département des Landes : 1,1 M€

Autofinancement (collectivités) : 4 M €



